

## DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN MOYEN PERMETTANT DE DIMINUER LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION



Article 14 de l'arrêté interministériel du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime



N° 12678\*02

Formulaire Cerfa à envoyer :

- Par courrier à la Direction Générale de l'Alimentation, Sous-Direction de la Qualité, de la Santé et de la Protection des Végétaux, Bureau des Intrants et du Biocontrôle, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15 ;
- Par courriel au Bureau des intrants et du biocontrôle : [bib.sdqspv.dgal@agriculture.gouv.fr](mailto:bib.sdqspv.dgal@agriculture.gouv.fr)

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET :

Raison sociale :

Adresse de l'établissement :

Complément d'adresse :

Code postal :  Commune :

Pays :

### COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER

Nom :

Prénom :

Téléphone fixe : (  )   
(indicatif)

Téléphone portable : (  )   
(indicatif)

Courriel :

### IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DU MOYEN

Type d'équipement :

Marque commerciale :

Modèle :

Identification (plaque CE):

